

# Procès Verbal

## de l'Assemblée Générale Elective

### le 17 octobre 2020

**Clubs :**

**Présents ou représentés :** Aigrefeuille – Aulnay – Aytré – La Jarrie – La Rochelle – La Tremblade – Marans – Oléron – Périgny – Pons – Rochefort – Royan – Saint Jean d'Angély – Saintes – Saint Sauvant – Surgères – Virson.

**Excusés :** Ile de Ré – Jonzac – Saint Sulpice de Royan

**Absent :** Nieul sur Mer

**Membres du bureau :**

**Présent(e)s :** Valérie Gaborit – Michel Grosjean – Fernande Mattéra – Donatien Martineau – Jérôme Pitor — Chantal Le Floch- Xavier Corrand

**Excusé(e)s :** Yannick Tirateau – Vivian Roux – Michel Armengol – Benjamin Delannoy-Gadoulean – Audrey Cankovic-Allard

**Agent de Développement Sportif :** Présent : Roland Riou

**Invités :**

**Présents :** Stéphane Gandouin (Rochefort) – Sylvain Guillin (Saintes) – Jean-Michel Pinatton (Oléron) – Rénaud Samy (Virson)

\*\*\*\*\*

### ➤ **Tour de Table des Présidents de Club**

La Présidente remercie les Présidents de Club pour leur présence ainsi que les invités.

Valérie Gaborit souhaite la bienvenue :

- à la nouvelle Présidente de Saint Sauvant Elisabeth Joubert, excusée, représentée par Gilles Lavillénie
- et aux nouveaux Présidents : Denis Lambilliotte de Saintes et Pierre Franckowiak de Virson.

**Royan :** Pour la saison 2020 le club avait 56 licenciés. A ce jour il y a 26. Le Président est absent pour problème de santé. La rentrée a été assurée par Xavier Corrand et son équipe. Pas de problème particulier.

**La Jarrie :** Pas beaucoup de licenciés. Rien de particulier

**La Tremblade :** 13 licenciés mais le club démarre la saison doucement dont 2 jeunes nouveaux. Michel Paineau indique qu'il est difficile de garder les jeunes. Le club a un souci concernant la salle qui est pratiquement supprimée, tir maximum à 5 mètres environ. La gendarmerie vient s'entraîner au stand de tir à côté et donc le club s'est agrandi.

**Aulnay :** La saison 2019 s'est terminée avec 23 licenciés. Actuellement 14 licenciés. Catherine Hillairet précise que les archers qui viennent en tir loisir ne reviennent pas. Les autres tirent la moitié de l'année. Un nouveau bureau vient d'être élu : Président Hubert LOUINEAU.

**Marans :** 56 licenciés pour la saison 2019. Actuellement 25. Virginie Raffin pense que le club arrivera au même nombre de licenciés pour la saison 2020. La Présidente poursuit le «sport-santé» car les femmes ne souhaitent pas aller ailleurs. Virginie va faire la formation adéquate. La Ligue Contre le Cancer n'envoie plus de femme.

Le gymnase est bien équipé. Le terrain est correct mais « la maison abri » est en mauvais état. Le nouveau maire tente de trouver une solution.

**Surgères :** Le nombre de licenciés est stable : 60 pour la saison 2020. Le terrain extérieur doit être amélioré. La mairie va faire les travaux mais pas dans l'immédiat.

**La Rochelle :** 47 licenciés. Grosse participation des archers sur le terrain extérieur. Un groupe de jeunes a repris les entraînements avec Roland Riou. En raison des mesures sanitaires, le nombre d'archers qui peut être accueilli dans la salle est de 15 archers. Pas d'accès au vestiaire.

**Aigrefeuille :** La reprise s'est faite avec beaucoup d'archers et notamment des jeunes. 35 à 40 licenciés sont prévus. Un petit problème avec l'aménagement des horaires.

**Saintes :** En septembre, nouveau Président : Denis Lambilliotte qui découvre le domaine des archers. Nouveau règlement intérieur. Après la semaine découverte il y a eu beaucoup d'adhésions et notamment des jeunes. La salle a un accès permanent ce qui est une chance pour le club ainsi qu'un terrain extérieur.

**Aytré :** Le club a 15 ans. Cela se passe bien. Baby arc le dimanche matin.

**Pons :** 30 licenciés environ. Le club a la chance d'avoir une salle et un terrain extérieur pour eux. Le souci est que le club n'aura pas d'arbitre, donc pas de possibilité d'organiser des compétitions. Personne ne souhaite faire la formation. Si non tout va bien. Le club s'adapte.

**Périgny** : A participé à des portes ouvertes et un forum. Le club a mis en place une charte des archers.

**Oléron** : Termine l'année avec 45 licenciés. Peu d'archers sont revenus tirer. Pour la saison 2021 il y a une bonne dizaine de nouveaux. Jean-François Stetenfeld, nouveau Président pense que le nombre de licenciés sera maintenu. Un aménagement des horaires doit être fait car trop d'archers sont présents en même temps. Bonnes relations avec la Municipalité.

**Saint Jean d'Angély** : Peu d'archers en fin d'année. Actuellement 15 licenciés FFTA. Il n'y a que deux créneaux horaires et le terrain est loin. Il y a un souci au niveau de la direction. L'équipe dirigeante ne tire pas, cela complique pour les autres. L'équipe voudrait changer mais pas de volontaire. Un archer souhaite faire la formation entraîneur mais n'a pas les pré-requis.

**Virson** : A ce jour 34 licenciés. Le terrain extérieur favorise les entraînements. L'encadrement est suffisant. 1 jeune a passé le concours d'arbitre.

**Saint Sauvant** : Les jeunes ne veulent pas encadrer. Le parcours extérieur est disponible en permanence. Tout va bien. Le club commence à organiser des concours.

Valérie Gaborit, Présidente, s'adresse aux Présidents de Club et leur rappelle qu'ils l'avaient élue l'an passé pour participer à l'AG de la FFTA. Il y avait 102 participants. En raison de la Covid19, un vote électronique, pour élire les Délégués pour les AG, a été mis en place et a bien fonctionné. A présent le CD va pouvoir faire un vote électronique mais il faudra mettre en place une commission électorale.

Les finances de la FFTA sont saines. Pas d'augmentation des licences pour la saison 2021. Gilles Lavillenie fait une observation concernant les licences et demande s'il peut avoir les résultats du vote.

Valérie rappelle les projets du CD pour la saison 2021 qui ont été actés lors de la réunion des membres du bureau le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Le PV vous a été adressé.

**Principaux projets** si la Covid ne vient pas les perturber :

- stage Boyardville
- stage Cheusse
- au mois de février : stage technique pour les jeus
- 3 stages, sur 3 lieux différents, avec Roland qui fera un bilan pour chaque jeune
- en mars, stage réglage de matériel : Roland et Donatien
- en début de saison, groupe classique adulte

Tous ces stages sont payants car Roland Riou est salarié du CD mais qui n'a plus beaucoup de créneaux pour intervenir. Il a été mis en place un accompagnement au sein

des clubs qui l'on souhaité. Son passage, dans 3-4 clubs, va permettre de voir se qui peut être amélioré.

**Calendrier** : Vivian a presque toutes les dates du calendrier extérieur. Pas de club volontaire pour organiser le Championnat Départemental en 2 phases (finales).

Championnat parcours : plusieurs clubs ont été contactés : Aulnay (3D), Saint Sauvant (Nature), Oléron (campagne).

Rencontre poussins : il serait souhaitable de reconduire cette action annulée l'année dernière en raison de la Covid19. Les clubs peuvent l'inscrire au calendrier.

**Statuts du CD.17** : Modification de l'article 10 : Administration – Elections – Composition du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Charente-Maritime

Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour 68 voix : adopté à l'unanimité

**Motion dérogeant à certaines dispositions du Code des Sports pour faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid et au report des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo à 2021.**

Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour 68 voix : adopté à l'unanimité

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE  
SAMEDI 17 OCTOBRE 2020**

**ELECTIONS**

17 clubs présents ou représentés : 68 voix  
(7 pouvoirs : Aigrefeuille, Aulnay, Périgny, Pons, Royan, Saint Sauvant, Surgères)

4 clubs absents ou excusés : 11 voix

Le quorum étant atteint avec 68 voix/79 voix, la Présidente ouvre la séance.

\*\*\*\*

Scrutateurs : Roland RIOU (Rochefort sur Mer) et Maxime VANAHECKER (Rochefort sur Mer)

**Election des membres au Comité Directeur :**

Membres du bureau ayant renouvelé leur candidature :

Armengol Michel – Cankovic Audrey – Corrand Xavier – Delannoy-Gadouveau Benjamin – Gaborit Valérie – Grosjean Michel – Le Floch Chantal – Martineau Donatien – Pitor Jérôme – Roux Vivian

4 nouvelles candidatures :

Gandouin Stéphane – Guillin Sylvain – Pinatton Jean-Michel - Samy Rénald

**Voix obtenues :**

ARMENGOL Michel :	64 voix
CANKOVIC Audrey :	68 voix
CORRAND Xavier :	68 voix
DELANNOY-GADOUVEAU Benjamin :	62 voix
GABORIT Valérie :	68 voix
GANDOUIN Stéphane :	68 voix
GROSJEAN Michel :	55 voix non élu
GUILLIN Sylvain :	68 voix
LE FLOCH Chantal :	68 voix
MARTINEAU Donatien :	68 voix
PINATTON Jean-Michel :	66 voix

PITOR Jérôme : 68 voix  
ROUX Vivian : 65 voix  
SAM Y Ré nald : 60 voix

Les Membres du Bureau élus reconduisent Valérie GABORIT en tant que Présidente du CD.17.

## QUESTIONS DIVERSES

La Présidente rappelle que sur le site de la FFTA est publié un guide concernant la prévention des violences.

Championnat salle : 23-24 janvier 2021

La prochaine Assemblée Générale du Comité Départemental pour clôturer la saison 2020 devrait avoir lieu le Samedi 30 janvier 2021.

Le lieu pré-défini (Périgny) pourra être revu en fonction de la crise sanitaire. Le club de Marans se propose si le club de Périgny ne peut pas l'organiser.

\*\*\*\*\*

La Présidente remercie les Présidents de Club pour la confiance qu'ils lui accordent et remercie Michel Grosjean, Vice-Président, non élu, ainsi que Fernande Mattéra, Secrétaire Générale, qui n'a pas renouvelé sa candidature.

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente clôture de l'Assemblée Générale Elective à 16 h 30.

La Présidente,



Valérie Gaborit

La Secrétaire



Fernande Mattéra

## **Election des délégués à l'Assemblée Générale de la FFTA du 12 Décembre 2020**

Scrutateurs : Roland RIOU (Rochefort) - Maxime VANAECKER (Rochefort sur Mer)

L'Assemblée Générale du Comité Départemental 17 de Tir à l'Arc a fixé le nombre de délégués à élire à : 1 délégué et 1 suppléant

Conformément à l'article 8.5 de la Fédération, un appel à candidature a été fait.  
Se sont portés candidats avant la date limite fixée au 25/09/2020 :

**Mme GABORIT Valérie (Surgères)**

**M. MARTINEAU Donatien (Rochefort sur Mer)**

Le vote a eu lieu à bulletin secret au scrutin majoritaire.

Nombre total de voix inscrites pour le CD.17 : 79 voix

Nombre de voix disponibles : 68 voix

Suffrages exprimés : 68 voix

Abstentions : 0 voix

Les candidats suivants ont obtenu :

**Valérie GABORIT** - Déléguée : 68 voix – Elue

**Donatien MARTINEAU** - Suppléant : 68 voix – Elu

\*\*\*\*\*